

Formation sur l'état civil et l'apatridie



La sous Délégation de l'UNHCR IRIBA a accueilli du 21-25/11/2017, la mission de la Direction des Affaires Politiques et de l'état civil (DAPEC) du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale. Cette mission conduite par le Directeur General Adjoint de l'Administration du Territoire est arrivée le 21/11/17 pour une formation des officiers et agents de l'état civil des Départements d'Iriba, Amdjarass, Wadi Hawar et Dar Tama (Guéréda). La réalisation de cette activité formative s'inscrit dans le cadre du « Projet d'appui à la citoyenneté et à la prévention de l'apatridie des personnes vivant au Tchad » en partenariat avec l'UNHCR. La formation s'est étalée sur deux jours du 22-23/11/17 et a regroupé les Sous-Préfets et leurs secrétaires, les Maires des communes et leurs secrétaires, les magistrats et greffiers, le personnel de la santé, les chefs des cantons et leurs secrétaires, ainsi que le staff du HCR, CNARR, IRC et APLFT.

Dans son mot d'ouverture, Mr Bakhit Youssouf Idriss, le Directeur General Adjoint du Ministère de l'Administration du Territoire a rappelé l'importance que revêt cette formation des officiers et agents d'état civil qui renforcera sans doute leurs capacités dans l'exercice de leurs fonctions en matière d'état civil. Il a déclaré qu'au Tchad, seulement environ 12% des naissances sont enregistrées et que pour les autres actes/faits d'état civil (mariages et décès), les chiffres sont malheureusement bien en deçà. Il a

exhorté les participants à suivre attentivement la formation et en outre, il a remercié le HCR pour son appui technique et financier dans la mise en œuvre dudit projet.



L'allocution du DGA de l'Administration du territoire à l'ouverture ©UNHCR/M. Terri

Dans son allocution, Mr Nicolas Kaburaburyo, le Chef de Sous Délégation du HCR d'Iriba a salué cette initiative louable du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale à travers la DAPEC qui a bien voulu faciliter cette formation pour renforcer les capacités des acteurs de l'état civil des deux Régions de l'Ennedi Est et du Wadi Fira ici même à Iriba. Il a lui aussi, rappelé l'intérêt que représente ce projet pour le HCR dans la mesure où près de 40.000 enfants réfugiés soudanais vivant dans les camps installés dans les régions de Wadi Fira et de l'Ennedi Est n'ont pas encore d'actes de naissance. Il a également rassuré de la coopération continue du HCR auprès de l'Etat tchadien pour atteindre l'objectif d'enregistrement systématique de tous les actes de naissance afin de prévenir les risques d'apatridie.



Le HoSO dans son allocution à l'ouverture ©UNHCR/M. Terri

La cérémonie de clôture a été présidée le 23/11/17 par le Préfet du Département d'Iriba, Mr Saleh Haggat Tidjani qui avait à ses côtés, le DGA du Ministère de l'Administration territoriale, le Maire de la ville d'Iriba et le Chef de la Sous Délégation du HCR. Dans son discours, Mr le Préfet a remercié de vive voix le HCR pour son appui multiforme qu'il n'a cessé d'apporter aux autorités pour aider les populations tchadiennes et les réfugiés. Il a également remercié le Ministère de tutelle pour l'attention qu'il a accordé à sa circonscription en portant le choix du lieu de la formation à Iriba. Il a fini son discours en ordonnant aux participants de s'approprier les connaissances apprises afin de les mettre incessamment en pratique.



Le Préfet d'Iriba prononçant son discours de clôture ©UNHCR/M. Terri

En marge de la cérémonie de clôture, Mr le Préfet a également remis quelques lots de matériels de bureau comprenant entre autres : registres d'actes de naissance, de décès, de mariage, cahiers journal, cahiers registres, les papiers rames, papiers carbone, stylos, des enveloppes de différents formats, des chemises papiers, des tables banc et chaises en plastique, des agrafeuses, etc., aux responsables de six centres d'état civil (S/P et Commune d'Iriba, S/P et Commune d'Amdjarass, S/P de Bahaï et S/P d'Amnabak). Ces matériels sont offerts par l'UNHCR à ces centres d'état civil pour améliorer un tant soit peu, leurs conditions de travail.



Cérémonie de remise de matériels au Maire d'Iriba par le Préfet. Responsables des centres d'état civil en attente de la remise

Au total, il y a eu 57 participants parmi lesquels il y a des officiers et agents d'état civil des Sous-Préfectures et Communes d'Iriba, Tiné, Amnabak, Ourba, Maiba, Amdjarass, bahaï, Kariari, Guéréda, Koulbous, Kolonga, les Présidents des Tribunaux des Grandes Instances d'Amdjarass et Iriba, les chefs de cantons et le personnel de santé. A la veille de la formation (21/11/17), 26 chefs traditionnels et religieux de la population hôte et les leaders des réfugiés des trois camps ont été sensibilisés à la Préfecture sur l'importance de déclarer systématiquement toutes les naissances aux centres d'état civil.

Jeudi le 23 novembre 2017, une partie de l'équipe de la DAPEC a effectué une mission aller-retour à Amdjarass où elle a organisé une séance de sensibilisation pour l'accès aux actes d'état civil. Cette séance a eu lieu dans la salle des réunions de la région de l'Ennedi Est et a regroupé les autorités administratives et traditionnelles, les leaders des réfugiés du camp d'Oure Cassoni ainsi que les humanitaires basés à Amdjarass. Une dernière séance de sensibilisation a été organisée samedi le 25 novembre à Guéréda en faveur des autorités du département du Dar Tama, des leaders des réfugiés des camps de Guéréda ainsi que des humanitaires basés à Guéréda.

Avant leur départ à Guéréda, les membres de la mission ont rencontré le Chef de la sous-délégation en présence du Délégué de la CNARR de Wadi Fira pour une séance de débriefing ce 24/11/2017 au bureau du HCR. Ils ont remercié sincèrement le HCR et la CNARR pour leur soutien sans faille qui a permis à la mission de se dérouler sans souci majeur. La question des enfants réfugiés nés sur le sol tchadien sans actes de naissance n'a pas été perdue de vue. Leurs statistiques seront partagées dans un avenir très proche avec la DAPEC en vue de l'aider à finaliser les discussions avec les instances concernées par la préparation des audiences foraines devant leur permettre d'avoir des jugements supplétifs.

Fait à Iriba, le 25 novembre 2017

La Section Protection de l'UNHCR IRIBA